

creis

Centre de Coordination pour la
Recherche et l'
Enseignement en
Informatique et
Société

Technologies de
l'Information
Culture et
Société

terminal

2014

2015

Journées d'étude

Revue Terminal

Colloque 2014

Prix du CREIS-Terminal

**Interventions dans
l'espace public**

Partenaires : OLN, Cecil

Rapport d'activités

CREIS-Terminal *association Loi 1901*

Université Paris13 (s/c Geneviève Vidal)
UFR des sciences de la communication
99, Avenue JB Clément

93430 Villetaneuse

→ **Mél** contact@lecreis.org

« L'informatique doit être au service de chaque citoyen »

Article 1 de la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés.



Le Conseil d'Administration

Geneviève Vidal, présidente
Chantal Richard, vice-présidente
Chantal Enguehard, vice-présidente
Jacques Vétois, directeur de publication de la revue Terminal
Maurice Liscouët, trésorier
Robert Panico, secrétaire
Emmanuelle Barbot
Dominique Carré
David Fayon
Brigitte Juanals
Roxana Ologeanu
Benedicte Rey
Laëtitia Schweitzer

Présidents honoraires

Colette Hoffsaës
Daniel Naulleau

L'édito de la présidente :

Où en est l'enseignement Informatique et Société ?

A l'heure des programmes « science du numérique » au Lycée, C2I à l'université, où en est l'enseignement informatique et société (IS) ? Avec une grande expérience de l'enseignement IS dans les universités, Creis-Terminal peut se poser la question : pourquoi cet enseignement n'a jusqu'à présent pas connu une expansion notable ? C'est d'autant plus regrettable qu'aujourd'hui on demande dans les médias d'éduquer les citoyens aux risques du Big data, à la surveillance des données par les réseaux numériques. Certes nous sommes passés du paradigme du fichier et des réseaux informatiques centralisés à celui de la donnée et des traces numériques, mais l'enseignement IS a su évoluer, et il conviendrait de l'étendre dès le lycée. Creis et la revue Terminal l'avaient proposé au ministère de l'Education nationale (en 2009) lors des discussions préparatoires au nouveau programme science du numérique **. A été retenue l'approche centrée sur le codage (autre leitmotiv pour soutenir une économie de la main d'œuvre dans un environnement numérique), considérant à la marge les questions IS.

La position originale dans l'espace public de Creis-Terminal conduit à dépasser les programmes scolaires et universitaires afin de relier enseignement et recherche IS. Ce lien réaffirmé tout au long des activités de CT, avec ses colloques et ses journées d'étude, avec la revue Terminal, stimule une mise en correspondance de nos questionnements avec les préoccupations contemporaines, face notamment aux menaces d'un marché du numérique fondé sur le *Big data* (traitement des données comportementales, *Cloud computing*..., mais aussi face à des lois liberticides, malgré un droit historique à la protection des données personnelles et à la vie privée. Les récentes actions de Creis-Terminal, avec le Cecil, l'OLN, considèrent par ailleurs une culture numérique en marche prenant appui sur une appropriation sociale des technologies numériques envahissantes. Cette culture numérique nécessite plus qu'une sensibilisation aux risques pour les libertés individuelles : un enseignement, doublé d'une formation des maîtres, le tout articulé à la recherche en vue d'une réelle compréhension des enjeux. Nous en sommes loin ! Il ne suffit pas non plus de compter, *a contrario* des discours médiatiques, sur un non usage, une emprise individuelle sur les technologies de protection. Les tactiques, même fondées sur l'exigence de protection de la vie privée et des activités professionnelles (également sous surveillance), n'ont jamais fait le poids face aux stratégies des acteurs politiques et économiques. La posture réflexive des usagers des technologies numériques devrait plutôt servir un mouvement social dépassant les craintes voire les peurs. Pour l'instant le CT continue ses missions recherche et enseignement, certes insuffisantes au vu des avancées des techniques de traçage. Mais Creis-Terminal a des ressources, avec les réseaux qu'il tisse et mobilise à travers les rencontres qu'il organise. Entre militance et enseignement-recherche, Creis-Terminal envisage d'engager à partir de cette année 2015 de nouveaux travaux sur l'enseignement IS, auxquels nous invitons tous ceux persuadés de la nécessité de l'entreprendre.

Geneviève Vidal

** Creis et la revue Terminal : <http://www.lecreis.org/?p=1933>
Et le site : <http://eduscol.education.fr/cid59678/presentation.html>

Journées d'étude

(1) TIC et développement durable : enjeux et réalités des Green-IT

CREIS TERMINAL 6 Février 2014 à Polytech, Montpellier.

Roxana Ologeanu, CREIS-T

Eco-Tic, Green IT ou encore Green computing – différentes appellations sont utilisées depuis quelques années pour désigner l'apport des TIC au développement durable. Cette notion est suffisamment générale pour qu'elle soit mobilisée dans les discours marketing promouvant les vertus des TIC pour la diminution de la consommation d'énergie et, de manière générale, des effets négatifs de l'activité humaine sur l'environnement. Cependant, cette diminution est difficile à mesurer, tant les dimensions de notion sont complexes et les indicateurs multiples, et ce aux différentes étapes du cycle de vie des technologies. Par ailleurs, l'évaluation du caractère écologique des TIC ne peut se faire de manière générale mais par rapport à des activités spécifiques et à des outils complémentaires ou qu'elles prétendent supplanter.

Le Creis-Terminal souhaite contribuer à la réflexion sur ce thème, éclairer les enjeux et faire un état de lieux des pratiques écologiques concertant ces TIC.

Aurélie Bohas, Chargée d'étude, Université Lyon 3, **Les impacts écologiques des TICs**

Fabrice Flipo, MCF HDR en philosophie des sciences, Telecom & Management Sud Paris, **Peut-on croire aux TIC vertes ?**

Florence Rodhain, MCF HDR, Université Montpellier 2, **TIC et Développement Durable : la grande illusion de la substitution**

(2) «Les objets connectés : quels enjeux ? »

Journée d'étude CREIS TERMINAL 6 Novembre 2015 à Télécom Paris Tech, Paris.

Chantal Enguehard et Maurice Liscouët.

<http://www.lecreis.org/?p=2274>

Thierry Monteil, Maître de conférences, INSA Toulouse

Une vision Opensource et standardisée de l'Internet des Objets.

Thierry Piette-Coudol, Avocat (Paris), Auteur de « Les objets connectés Sécurité juridique et technique »

Les objets connectés – Sécurité technique et sécurité juridique

Maryline Laurent, Professeur en sciences de l'informatique à Télécom SudParis, Co-fondatrice de la chaire Valeurs et politiques des informations personnelles

Objets connectés : les enjeux de sécurité et sur la vie privée et leur impact sur l'identité numérique

Sophie Vulliet-Tavernier, Directeur des relations avec les publics et la recherche, CNIL

Le corps, nouvel objet connecté, de nouveaux enjeux (ou défis) pour la protection de la vie privée et des libertés individuelles?

terminal

Technologie de l'information, culture et société

Terminal est une revue de réflexion critique sur les mutations de la société à partir de la question des nouvelles technologies de l'information et du développement d'Internet.

Elle est éditée par l'association CREIS-Terminal sous la direction d'un comité de rédaction. Elle est dotée d'un Conseil scientifique pour mieux appréhender la réalité sociale des nouvelles technologies à travers le prisme de la réflexion scientifique et de la pratique sociale.

Nous présentons ci-après les numéros publiés au cours de 2014-2015.

Revue Terminal

24 rue de la Chine
75020 Paris

Mél : redaction@revue-terminal.org

Site : <http://terminal.revues.org>

Terminal numéro 115

Le dossier de ce numéro est consacré à une sélection des travaux présentés au séminaire M@rsouin en 2013 sur le thème « Pratiques des outils numériques et relations sociales ».

M@rsouin est un Groupement d'intérêt scientifique (Gis) créé en 2002 à l'initiative du Conseil régional de Bretagne. Chargé de structurer la recherche en sciences humaines et sociales sur les usages numériques à l'échelle de la région, il rassemble une soixantaine de chercheurs issus de 12 équipes de recherche.



M@rsouin est aujourd'hui un acteur reconnu de la recherche sur les TIC, participant activement à la mise en place de projets de recherche interdisciplinaires tant appliqués que théoriques.

Sommaire

Editorial : Terminal revue numérique, Jacques **Vétois**

Dossier : Pratiques des outils numériques et relations sociales.

Contributions du 11^{ème} séminaire M@rsouin

Introduction et coordination : **Margot Beauchamps, Nicolas Jullien.**

- Les perspectives d'E-inclusion dans le secteur du Handicap Mental, **Véronique Le Chêne, Pascal Plantard**
- Le serveur de pages personnelles Mygale, ou la trajectoire d'un chaînon manquant dans l'histoire de l'Internet français, **Olivier Trédan**
- Les applications smartphone des chaînes de télévision : une configuration économique à l'épreuve de la condition de mobilité¹. **Virginie Sonet**
- Je suis peut-être un pirate, mais je ne me sens pas du tout délinquant !, Note de recherche, **Karine Roudaut**

Terminal revue électronique

Le premier numéro de Terminal comme revue électronique est paru. Terminal entame une troisième vie.

Pourquoi un passage en version en ligne, pourquoi un tel changement ? Fondamentalement, parce que l'édition électronique permet d'accroître la visibilité de l'activité scientifique et d'améliorer la diffusion des revues. Terminal était publié de manière plus ou moins régulière sous forme de volume papier et le site de la revue fournissait les sommaires des numéros au fur et à mesure de leur parution. La mise en ligne de certains articles n'assurait pas une diffusion suffisante de nos analyses des TIC et de leur impact sur notre société. La diffusion des numéros était de plus en plus limitée par les restrictions budgétaires qui frappent les laboratoires et les bibliothèques universitaires.

Le portail OpenEdition

Les portails de revues sont d'origine diverses. Certains sont la propriété de maisons d'édition mondialement connues comme Elsevier qui se paient en facturant relativement cher l'abonnement à leurs services. D'autres sont des initiatives publiques comme OpenEdition en France, « un ensemble de plateformes de ressources électronique en sciences humaines et sociales : OpenEdition Books (les collections de livres), Revues.org (les revues), Hypothèses (les carnets de recherche), Calenda (les annonces d'événements). OpenEdition est une initiative publique à but non lucratif, soutenue par des institutions françaises de recherche et d'enseignement supérieur. Elle inscrit son action dans le cadre de la Bibliothèque Scientifique Numérique et a reçu, en 2012, le Label Equipex des Investissements d'avenir. »

OpenEdition a développé un programme dit « Freemium » qui lie le libre accès pour les textes des articles en html et la commercialisation des services aux bibliothèques comme le téléchargement aux formats pdf ou epub. Une partie des revenus de ces opérations sert à financer la plateforme d'accueil et le reste est reversé aux revues et aux maisons d'éditions partenaires. Cette formule nous a semblé répondre en partie à nos problèmes de diffusion mais elle implique évidemment l'abandon de la revue papier que nous ne pouvons plus financer.

Voir page d'après l'écran de la page d'accueil du site de la revue.

<http://terminal.revues.org/>

Terminal Numéro 116 TIC & handicap

Dossier dirigé par Philippe Balin et Cédric Gossart

Quelles contributions les technologies de l'information et de la communication peuvent-elles apporter à une meilleure insertion des personnes en situation de handicap ? Les articles et témoignages de ce numéro apportent chacun une réponse à cette question.

Ce dossier comprend trois parties :

- 1. TIC & Intégration sociale des handicapés**
- 2. TIC & Apprentissage**
- 3. Libres propos**

L'écran d'accueil de la revue en ligne Terminal.
<http://terminal.revues.org/>

The screenshot shows the homepage of the journal 'terminal'. At the top, the title 'terminal' is displayed in a large, lowercase font, followed by the subtitle 'Technologie de l'information, culture & société'. Below this is a blue navigation bar with the text 'Présentation de la revue'. The main content area is divided into several sections:

- Recherche:** A search bar with a magnifying glass icon.
- Index:** A list of links for 'Auteurs' and 'Mots-clés'.
- Numéros en texte intégral:** A list of recent issues with their titles, such as '116 | 2015 TIC & handicap', '115 | 2014 Retour des usages numériques et réseaux sociaux', '113-114 | 2013 Développement, informatique, TIC et société', '112 | 2013 Le transmédia storytelling', and '111 | 2012 Pratiques du Web'.
- Tous les numéros:** A link to view all issues.
- Présentation:** A list of links for 'Présentation de la revue Terminal', 'Comité de rédaction', 'Conseil scientifique', and 'Anciens numéros de la revue'.
- Appels à contributions:** A section with links for 'Nouveaux marchés de la science et développement numérique', 'Contrôle social, surveillance et dispositifs numériques', and 'Toutes les actualités...'. It also includes a link for 'Événements'.
- DERNIER NUMÉRO EN LIGNE:** A highlighted section for issue 116 | 2015, titled 'TIC & handicap'. It features a quote: 'Sous la direction de **Cédric Gossart et Philippe Balin**'. Below the quote is a small image and a text snippet: 'Quelles contributions les technologies de l'information et de la communication peuvent-elles apporter à une meilleure insertion des personnes en situation de handicap ? Les articles et témoignages de ce numéro apportent-ils une réponse à cette question.'.
- Sciences de l'information sur Calenda:** A link to the journal's page on the Calenda platform.
- Les sciences humaines et sociales face au foisonnement numérique:** A link to a special issue on digital abundance.
- Créer la recherche en humanités numériques : exemples de projets, motivations, extraits:** A link to a special issue on digital humanities.
- Arrière-pensée diplomatique in the Middle-East:** A link to a special issue on digital diplomacy.
- Les questions d'éthique et de déontologie dans la professionnalisation des communicateurs:** A link to a special issue on ethics and deontology in communication.
- Systèmes d'organisation des...** A link to a special issue on organizational systems.

16^{ème} colloque international

« Données collectées, disséminées, cachées quels traitements, quelles conséquences ? »

Présidente : Chantal Enguehard, CREIS-Terminal, Université de Nantes

Nantes, 3 et 4 avril 2014

L'objectif de ce colloque est de s'interroger sur l'ambivalence d'applications se présentant comme étant au service des utilisateurs, tout en ne leur permettant pas de gérer leurs propres traces d'usage (effacement, prospection commerciale, désinscription...). Ainsi, certaines applications, généralement gratuites, sont-elles fondées sur un consentement implicite, rarement perçu par les internautes, à céder leurs données personnelles (coordonnées, date d'anniversaire, contacts, mais aussi habitudes d'achat, centres d'intérêts) en contrepartie des services rendus ; les utilisateurs « acceptent » ce faisant la perte de propriété sur les écrits, les photos, etc. qu'ils déposent. Cette ambivalence concerne également de nouveaux objets comme les dernières générations de téléphones cellulaires qui ne se contentent pas d'être des téléphones mais génèrent aussi des données susceptibles d'être exploitées et, parfois, sont dotées de capacités de géolocalisation. Collectées en masse, ces données peuvent ensuite être fournies à des entreprises....

(Problématique, comité de programme, textes des communications... www.lecreis.org/?p=2065)

Les communications

Conférence invitée : **Francis Jauréguiberry**, Institut de Recherche sur les Sociétés et l'Aménagement, Pau.

Marie Goupy, Télécom Ecole de Management/ Institut Mines-Télécom.

La signification et le rôle de l'idée de « neutralité des technologies » dans la diffusion des technologies de surveillance de masse...

Pierre-Antoine Chardel, Télécom Ecole de Management/ Institut Mines-Télécom

Capture des données personnelles et rationalité instrumentale...

Gaël Henaff, Université de Rennes 2

La désindexation raisonnée plutôt que l'oubli.

Annie Blandin, Institut Mines-Télécom/Télécom Bretagne – Chaire Jean Monnet,

La maltraitance des offreurs sur Internet : un éclairage juridique sur le cas des hôteliers

Julien Pierre, GRESEC, Université de Grenoble 3,

Le régime d'indistinction des dispositifs identitaires,

Fredj Zमित, CREM, Université de Lorraine. *La publicité dans les messageries*

électroniques entre standardisation des formes et liberté d'usage.

Robert Viseur, Etienne Charlier, Michael van de Borne, CETIC, Charleroi, Belgique /

Faculté Polytechnique, Mons, Belgique,

Comment gérer le risque de lock-in technique en cas d'usage de services de cloud computing ?

Alan Ouakrat, CARISM-IFP/Inria,

Une défiance justifiée envers la production automatisée de données sur ordiphones ?

Prix du CREIS-Terminal, 9^{ème} édition, 2015

Robert Panico, CREIS-T

Depuis 2000, le CREIS-Terminal décerne tous les ans ou les deux ans, son Prix destiné à encourager et soutenir les travaux de recherche de jeunes chercheurs incluant une dimension problématique jugée connexe au champ " Informatique et Société". Ce n'est en aucun cas un jury de thèse.

Le Prix CREIS-Terminal, d'un montant de 1000€ a pour objectif de distinguer des mémoires (niveau Master2 ou Thèse de doctorat), soutenu depuis moins de 3 ans, rédigé en français, et n'ayant pas déjà fait l'objet d'une publication.

Pour cette 9^{ème} édition du Prix du CREIS-Terminal lancé fin Décembre 2014, nous avons réceptionné 18 candidatures, dont 11 ont été jugées recevables.

Un tiers de Masters, deux tiers de Thèses.

Les disciplines représentées sont la Gestion, la Sociologie, l'InfoCom, et le Droit.

C'est dire l'intérêt fort diversifié de nombre de jeunes chercheurs pour notre champ.

Le jury du Prix était composé de 11 membres, spécialistes du champ, pour la moitié des *habitués*, ce qui nous assure une bonne homogénéité des évaluations.

Le prix a été attribué en Juin 2015 et officiellement remis le 6 Novembre 2015, à l'occasion de la Journée d'étude du Creis-T.

Le lauréat du Prix du CREIS-Terminal est **Clément MABI**, docteur en InfoCom (UTC de Compiègne, qui se voit récompensé pour sa thèse soutenue en InfoCom :

" Le débat de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et ses publics à l'épreuve du numérique. Entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale "

Ont aussi été nominés pour l'originalité, la dimension critique de leurs thèses et la proximité de leurs problématiques avec celles du CREIS-Terminal :

Amélie BOHAS , enseignante associée à l'IAE de l'Université Toulouse 1 pour sa thèse de Gestion intitulée :

" Vers une analyse de la relation systèmes d'information, développement durable et responsabilité sociale d'entreprise : l'adoption et l'évaluation du *green IT* "

Et

Julien Boyadjian, ATER en Science Politique, pour sa thèse soutenue en Sociologie politique, sous le titre :

" Analyser les opinions politiques sur internet. Enjeux théoriques et défis méthodologiques."

OLN - Communication et actions dans l'espace public

Correspondants CREIS-T : Maurice Liscouët, Jacques Vétois, Genviève Vidal.

CREIS-Terminal a régulièrement participé aux travaux de l'observatoire des libertés et du numérique (OLN), dont il est membre fondateur.

L'OLN est composé de Cecil (Centre d'Études sur la Citoyenneté, l'Informatisation et les Libertés), CREIS-Terminal, LDH (Ligue des droits de l'Homme), Quadrature du net, SAF (Syndicat des avocats de France), SM (Syndicat de la magistrature) rejoint tout récemment par Amnesty international. Il se réunit tous les mois et intervient dans le domaine public pour défendre les libertés face au numérique. Voici un récapitulatif des actions engagées en 2014 et début 2015.

- **Communiqué du 3 février 2014** Pour une CNIL à la hauteur des enjeux locaux, européens et mondiaux de l'informatisation intensive de la société (lors du renouvellement d'une partie des commissaires de la commission).
- **Communiqué du 22 avril 2014 : Intrusion massive de la DGSE dans les communications des clients d'Orange : libertés en danger !**

A la suite d'un article du Monde (20/03/2014) révélant que la DGSE avait accès « *libre et total* » aux réseaux d'Orange et que les agents de la DGSE et d'Orange coopèrent à casser le chiffrement des flux de données qui y transitent, hors de tout cadre légal et judiciaire, l'OLN a appelé le gouvernement à faire toute la lumière sur ces dérives, de dire comment il entend y mettre un terme, et d'indiquer quelles procédures pénales seront engagées.

- **4 juillet 2014 : Lettre de relance à Madame la garde des sceaux, à la suite du jugement de la Cour Européenne des droits de l'Homme dans une affaire relative au Fichier automatisé des empreintes digitales (FAED).**

La CEDH a jugé le 18 avril 2013 que la France avait commis une violation de l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. L'OLN avait envoyé un premier courrier en novembre 2013. Dans ce deuxième courrier, l'OLN demandait une rencontre pour échanger sur l'importance de renforcer les droits du citoyen aussi bien pour le FAED que pour le FNAEG.

- **Communiqué du 6 octobre 2014 : Réformer les fichiers de police : Stic et nunc ! Combien faudra-t-il de condamnations de la CEDH pour que la France réforme les fichiers de police ?**

L'OLN appelle à une réforme urgente et en profondeur de l'ensemble des fichiers de police, qui en réduise drastiquement le champ et les durées de conservation, en exclue les personnes non encore condamnées et en permette véritablement l'effacement pour des motifs légitimes. Ce n'est qu'à ces conditions que sera mis fin à ce fichage policier de masse, qui, selon les termes de la CEDH, « *ne peut passer pour nécessaire dans une société démocratique* ».

- **Loi antiterroriste**

Communiqué du 24 juillet 2014 : Protégeons la démocratie contre les excès de l'antiterrorisme !

En étendant le filet pénal et administratif à « l'intention », en faisant de la neutralisation préventive et du contrôle généralisé des populations un principe, en rognant sur les garanties procédurales qui dans un Etat de droit, doivent s'appliquer à tous, ce gouvernement fait sombrer la démocratie dans l'Etat de terreur que recherchent ses détracteurs, il tombe dans le piège des terroristes.

Communiqué du 8 octobre 2014 : La loi antiterroriste devant le Sénat : l'urgence est mauvaise conseillère

L'OLN considère que cette procédure d'urgence décidée par le gouvernement prive la représentation nationale d'un débat normal sur les libertés publiques, dans lequel les arguments contraires auraient mérité d'être entendus. La balance entre sécurité et libertés va dans le même sens, déséquilibrée qu'elle est vers toujours plus de diminution des droits.

Développement sans fin d'un arsenal répressif déjà très lourd, création d'une nouvelle infraction de l'intention, création de pouvoirs exorbitants de l'administration sur les citoyens, leurs déplacements, leur expression, notamment sur le Net, détricotage du droit de la presse, accroissement des pouvoirs de police et de la justice dans des domaines allant bien au-delà du terrorisme : autant de dévoiements de notre droit, que la lutte contre le terrorisme ne saurait légitimer.

- **Communiqué du 28 janvier 2015**, Journée mondiale de la protection des données

2015 : le combat pour les libertés est plus que jamais notre mission !

L'OLN conteste cette vision indéfiniment extensible du filet de la surveillance, qui a présidé à l'entrée en vigueur du blocage administratif des sites, inefficace contre ceux qui sont visés, qui le contourneront facilement, attentatoire aux libertés de tous. Mais aussi l'entrée en vigueur d'un fichier API-PNR de contrôle des déplacements aériens de tous les citoyens dont les garanties sont très faibles. Les annonces n'ont pas tardé, pour étendre ce fichier à l'Europe (qui le refusait en 2011 au nom des libertés civiles), et surtout, pour donner aux services de l'ombre plus de possibilités d'écoutes administratives et des pouvoirs policiers dérogatoires. Autant de mesures qui contribueront à retarder encore la judiciarisation des affaires de terrorismes, et les garanties procédurales qui vont avec.

- **2015 : Forte implication contre le projet de loi sur le renseignement.**

Malgré une opposition citoyenne qui est allée en s'amplifiant, le texte voté consacre un dispositif qui expose les citoyens à des mesures de surveillance de masse, mises en œuvre dans l'opacité, sans contrôle réel et met en danger le droit d'informer et d'être informé.

- légalisation massive des pratiques illégales des services de renseignement, permettant une surveillance large et très intrusive pour la vie privée des citoyens,
- extension du champ d'action du renseignement intérieur et extérieur, y compris dans des objectifs sans aucun lien avec le terrorisme,
- collecte généralisée des données sur Internet, traitées par des algorithmes,
- surveillance sans aucun contrôle des communications qui passent par l'étranger, alors que de très nombreux serveurs utilisés par des Français sont installés à l'étranger
- conservation très longue des données collectées
- contrôle des services de renseignement aux seules mains du pouvoir politique (Premier ministre), avec avis consultatif d'une commission

L'OLN s'est mobilisé contre ce projet de loi par

- des propositions d'amendements lors du passage de la loi à l'Assemblée et au Sénat

- une rencontre avec le Président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité

Plusieurs communiqués

24 mars 2015 Loi renseignement : tous surveillés !

Ce projet de loi installe un dispositif pérenne de contrôle occulte des citoyens dont il confie au pouvoir exécutif un usage quasi illimité. Il est à ce titre inacceptable. Seul un véritable contrôle a priori de techniques de renseignement proportionnées et visant un objectif strictement défini relevant de la sécurité nationale, restera respectueux des droits fondamentaux.

29 juillet 2015 Surveillance de tous les citoyens : le gouvernement a désormais carte blanche

Le Conseil constitutionnel a rendu, jeudi 23 juillet, une décision historique par son mépris des libertés individuelles, du respect de la vie privée et de la liberté d'expression. Les « sages » ont choisi de faire l'économie d'une analyse réelle de la proportionnalité des lois de surveillance et démontré ainsi leur volonté de ne pas enrayer le jeu politique, pour finalement endosser le rôle de chambre d'enregistrement.

Trois rassemblements avec le soutien de plusieurs associations et organisations syndicales :

- **12 avril** aux abords de l'assemblée nationale
- **4 mai** Esplanade des Invalides
- **8 juin** Rassemblement à République

Dépôt d'**Observations** (long argumentaire) sur la loi relative aux renseignements auprès du **Conseil constitutionnel**

Les communiqués de l'OLN sont publiés sur les sites des diverses organisations et en particulier sur celui de CREIS-Terminal :

<http://www.lecreis.org/?cat=16>

Site Web et liste de diffusion

Le site de CREIS-Terminal informe de ses activités et plus généralement de l'actualité Informatique et Société. Comme pour tout site, un effort constant est porté sur l'actualisation de certaines rubriques.

Chantal Richard, animation et mise à jour du site CREIS-T

La liste CREIS-Terminal compte presque 300 abonnés. Quelques demandes d'inscription mais aussi de désinscription (en petit nombre) parviennent régulièrement. C'est une liste fermée : pour y adhérer il est nécessaire d'adresser une demande préalable à contact@lecreis.org) Elle permet l'échange d'informations sur la vie de CREIS-Terminal et plus généralement autour des thèmes concernant les liens entre informatique et société.

La liste est alimentée par quelques contributeurs notamment pour annoncer des événements : réunions, séminaires, colloques... Une veille de l'actualité I&S, forcément partielle, est assurée dans la mesure du possible. Les activités et prises de position CREIS-Terminal sont bien sûr relayées sur la liste.

Maurice Liscouët, CREIS-T

Revue de presse,
Une mise à jour régulière de la revue de presse sur les questions "Informatique et société" est effectuée.

http://www.lecreis.org/?page_id=1452

Cette rubrique présente les articles de presse relevés par les membres de CREIS-Terminal au sujet de de l'informatisation de la société.

Ainsi les derniers articles mis en ligne portent sur le vol de données, l'espionnage, la surveillance ou encore la voiture sans chauffeur.

Chantal Enguehard, CREIS-T

Compte Twitter @creis_terminal

Animation, David Fayon, CREIS-T

Le compte est en constante croissance (91 abonnés à ce jour). Pour l'heure, cela reste encore un relais des informations communiquées notamment par la veille sur le site du Monde Informatique (www.lemondeinformatique.fr), veille effectuée par Maurice Liscouët.

On a surtout eu un tweet qui a été retweeté 180 fois sur le projet de loi Renseignement.

Son développement à travers de nouveaux usages est à poursuivre ;
il s'inscrit dans la durée.

Le Centre d'Etudes sur la Citoyenneté, l'Informatisation et les Libertés CECIL

Correspondant Daniel Naulleau

Le Cécil a été créé il y a huit ans avec le soutien de plusieurs membres du CREIS et de Terminal ; depuis cinq ans il bénéficie d'un/e chargé/e de mission rémunéré/e.

Il vise à donner une assise solide et permanente, à l'étude critique de l'informatisation de la société et aux interventions citoyennes qui peuvent en découler. Il entend faire valoir un point de vue indépendant et argumenté au regard de la défense des libertés individuelles et publiques et du développement de la citoyenneté. Comprendre, diffuser et agir sont les trois éléments indissociables d'une politique d'action sociale et de changement politique au sens fort.

Des outils sont disponibles.

- un site qui regroupe des informations sur le domaine Informatique et Libertés : actualités; bibliographie, liens classés, fiches sur les fichiers et sur des alternatives respectueuses de la vie privée, des articles.....

en particulier il y a sur le site 12 « Fiches pratiques du CECIL pour réduire les risques liés à la surveillance »

- un diagnostic de leurs données à caractère personnel est proposé aux associations et aux petites organisations ; le CECIL évalue le respect de la loi I/L et de sa philosophie, les excès éventuels des données collectées, les sécurités installées. Le bilan débouche sur un rapport et peut se prolonger par une présentation et une sensibilisation des bénévoles et permanents. Le but est d'offrir un service financièrement accessible...
- des ateliers, pour des élèves, destinés à présenter les avantages et les possibilités d'internet tout en soulignant les risques potentiels et les façons de s'en protéger. Un mini atelier portatif avec 10 machines en réseau permet aux élèves diverses manipulations en groupe.

Le CECIL peut animer des débats publics.

L'approche citoyenne suivie par le CECIL tend à réintroduire le champ Informatique et Libertés, dans le débat public, dans celui sur la démocratie et doit fournir aux citoyens les moyens d'orienter les choix technologiques liés à l'informatisation. Les problèmes sont nombreux sur le front du Fichage et du Contrôle social et un développement du CECIL importe donc. Le CECIL participe à l'OLN (Observatoire des Libertés et du Numérique) et à EducNum groupe de travail piloté par la CNIL.

Cecil,
<http://lececil.org>

Adhérer à l'association CREIS-Terminal...

BULLETIN D'ADHESION

<p>Nom et Prénom</p> <p>Titre / Fonction</p> <p>Institution</p> <p>Adresse personnelle</p> <p>Téléphone Télécopie</p> <p>Adresse professionnelle :</p> <p>Téléphone : Télécopie :</p> <p>Mél : Site WEB :</p>	<p>Je souhaite adhérer au CREIS en acceptant ses statuts et son règlement intérieur</p> <p>Adhésion du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de l'année en cours</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion étudiant 5 €</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion individuelle un an 20 €</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion individuelle deux ans 30 €</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion organisme un an 40 €</p> <p><input type="checkbox"/> Adhésion organisme deux ans 70 €</p> <p>Bulletin à retourner au : Maurice Liscouët, trésorier CREIS-Terminal 20 rue des Iris 44980 Sainte-Luce-sur-Loire</p>	<p><input type="checkbox"/> Je joins un chèque d'un montant de Euros <i>établi à l'ordre du CREIS-Terminal</i></p> <p><input type="checkbox"/> Je joins un bon de commande d'un montant de Euros <i>établi à l'ordre du CREIS-Terminal</i></p> <p>Veillez m'adresser une facture par courrier électronique ou à cette adresse</p> <p>Date : .../.../...</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adhésion

